

عن حذيفة رضي الله عنه قال سأل رجل على عهد
رسول الله صلى الله عليه وسلم فأمسك القوم ثم إن
رجلا أعطاه فأعطى القوم فقال رسول الله صلى الله
عليه وسلم : من سن خيرا فاستن به كان له أجره
ومثل أجور من تبعه غير منقص من أجورهم شيئا
ومن سن شرا فاستن به كان عليه وزره ومثل أوزار
من تبعه غير منتقص من أوزارهم شيئا



D'après Houdheyfa (qu'Allah l'agrée), un
homme a demandé l'aumône à l'époque du
Prophète (que la prière d'Allah et Son salut
soient sur lui) mais les gens ne lui ont rien



donné. Puis un homme lui a donné et alors les gens lui ont donné. Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit ensuite: « Celui qui instaure un bien et est suivie dedans, il a sa récompense et l'équivalent de la récompense de ceux qui l'ont suivie sans que cela ne réduise en rien leurs récompenses. Et celui qui instaure un mal et est suivie dedans, il a son péché et l'équivalent des péchés de ceux qui l'ont suivie sans que cela ne réduise en rien leurs péchés ».

(Rapporté par Ahmed et authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Targhib n°62)

Jugement : authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Targhib n°62
(Cheikh Albani)